

LES TOURS JOYEUSE ET CÉSAR DEUX POSTES DE GUET RETROUVENT LEURS ATTRAITS



CITADELLE
NAMUR



Les tours Joyeuse et César sont les témoins de l'adaptation des fortifications médiévales à l'artillerie avant l'introduction de systèmes de défense modernes. Coup d'œil sur ces exemples uniques.

UN PEU D'HISTOIRE

Sur la rive gauche de la Meuse, face au pont de Jambes, se trouvent deux tours médiévales érigées durant la seconde moitié du 15^e siècle, les tours Joyeuse et César.

La tour César est la première à être construite, en 1474-1475. Elle remplace un poste de guet en bois qui faisait partie des défenses de la ville. La tour dispose d'archère-canonnières, des ouvertures de tir permettant d'utiliser à la fois des arbalètes et des armes à feu légères. Malgré son aspect défensif, l'édifice est avant tout un poste de surveillance, en particulier du pont de Jambes. En effet, son ampleur et la faible épaisseur de ses murs n'offrent pas une protection suffisante face aux progrès de l'artillerie. À cette époque, les armes à feu deviennent prédominantes.



▲ Tour César
Archère-canonnière

La tour Joyeuse est érigée en 1489 sur l'ordre du futur empereur Maximilien d'Autriche mais avec l'argent des Namurois, en représailles de leur révolte contre son autorité en 1488. Située plus haut que la tour César, cette nouvelle défense doit protéger les abords du château mais surtout surveiller sa voisine et empêcher sa prise par l'ennemi. Contrairement à la tour César, elle est totalement adaptée aux armes à feu légères puisqu'elle n'est percée que de canonnières.

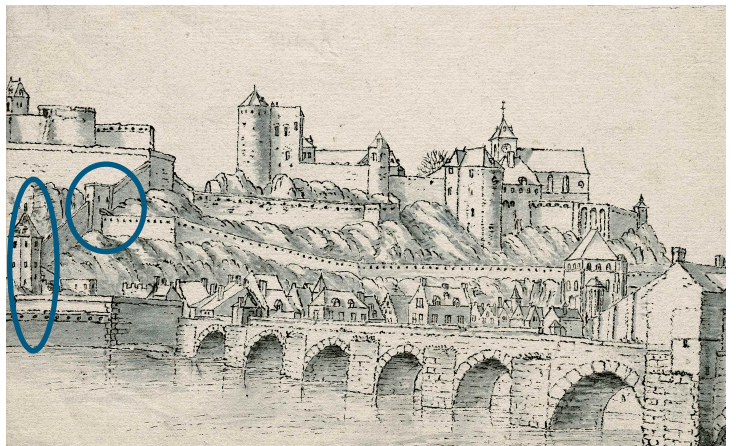
Les tours sont toutes deux érigées en grès et en calcaire de provenance locale et ont connu plusieurs transformations au fil du temps. La tour César a probablement perdu un niveau et sa charpente a été refaite au début du 19^e siècle. Cependant, elle reste la mieux préservée des deux édifices. La tour Joyeuse, plus endommagée, a perdu une partie de son niveau supérieur ainsi que sa toiture d'origine. La forme originelle de cette dernière est difficile à établir car les documents anciens montrent l'édifice tantôt sans toiture tantôt avec une toiture en forme de cône, appelée poivrière.

Notons que la tour Joyeuse a servi d'habitation particulière pendant presque toute la seconde moitié du 20^e siècle. Originellement, la tour César était dénommée « tour sur la Rochette » en raison du lieu-dit sur lequel elle est bâtie. Ce n'est qu'au 17^e siècle qu'un écrivain donne aux deux édifices ces curieuses appellations toujours utilisées aujourd'hui.

Les deux tours ponctuent un mur d'enceinte barrant le flanc Meuse et empêchant tout passage. Lors de la construction de la Route Merveilleuse en 1904, celui-ci est percé par une arcade sous laquelle passe la route.



▲ Tour Joyeuse
Canonnière



▲ Tours César (à gauche) et Joyeuse (à droite), Valentin Klotz, Vue du château de Namur, 1697. Collection Société archéologique de Namur

LE JARDIN DES DEUX TOURS



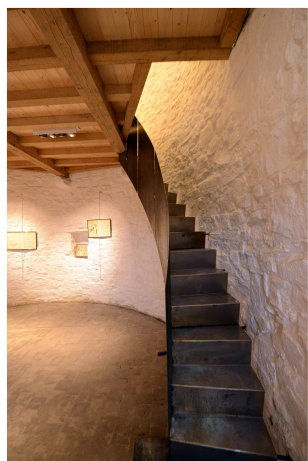
Inauguré sur le coteau sud de la Citadelle en septembre 2007, ce jardin étagé est d'inspiration médiévale. Aucun jardin n'a jamais existé à cet endroit. Il s'agit donc d'un aménagement nouveau. Les parterres s'implantent sur un terrain vierge et abrupt de 32 ares, qui s'échelonne sur quatre niveaux. Réalisé sur base de documents historiques et de modèles médiévaux, il se définit comme le recueil d'éléments permettant de comprendre l'art des jardins au Moyen Âge. Du jardin des simples au jardin potager en passant par le jardin d'amour courtois, c'est un bel aperçu de la diversité florale offerte par les parterres médiévaux qui se

présente ici. La création de ce lieu s'inscrit dans un ensemble de cinq jardins à thèmes qui ont notamment pour objectifs de développer la biodiversité et de mettre en place un ensemble éco-touristique unique.

En savoir plus :

BRAGARD, P., *Deux petites tours d'artillerie de la fin du XV^e siècle à Namur*, dans BULLETIN DE LA COMMISSION DES MONUMENTS SITES ET FOUILLES, t. 23, 2011, pp. 67-94

RESTAURATION ET ADAPTATION : UNE UTILITÉ RETROUVÉE



▲ Nouvel escalier de la tour Joyeuse © DDGM Architectes



▲ Escalier en pierre de la tour César avant restauration © DDGM Architectes



▲ Charpente apparente de la tour César

L'exploitation ponctuelle des tours ne nécessitait pas de système de chauffage ou d'isolation, la question des enjeux énergétiques ne se posait donc pas. Toujours dans la perspective d'une conservation intégrée, les tours ont retrouvé une utilité et une complémentarité jusqu'alors disparues. Les édifices sont désormais des espaces polyvalents ouverts à la visite et pouvant accueillir des groupes ou des expositions temporaires. La tour César est également un lieu de stockage pour une partie du matériel d'entretien du jardin.

Conservation intégrée : *“Ensemble des mesures qui assurent le maintien du patrimoine dans un environnement adapté ainsi que son affectation et son adaptation aux besoins de la société.”*

Les tours Joyeuse et César ont été victimes des affrontements et des affres du temps. Les deux postes de guet ont fait l'objet d'une restauration et d'une conservation intégrée. Celles-ci préservent les caractéristiques architecturales et matérielles des bâtiments tout en leur rendant une fonction. Dans ce cas, la réaffectation s'est faite en lien avec le jardin d'inspiration médiévale voisin.

Avant les travaux, aucune étude approfondie des deux édifices n'existait. Des investigations archéologiques ont donc été menées avant le début du chantier afin que celui-ci soit réalisé avec toutes les connaissances préalables nécessaires. Lors de la réalisation du projet, différents choix ont dû être opérés. La préservation d'un maximum d'éléments anciens et originaux s'imposait, mais quelques transformations plus récentes ont été supprimées ou gommées. La tour Joyeuse, habitée pendant de nombreuses années, possédait un conduit de cheminée extérieur ainsi qu'une seconde porte piétonne visible depuis la Route Merveilleuse. Ces deux éléments datant du 19^e siècle ont été supprimés car leur présence perturbait plus qu'elle n'enrichissait la compréhension de l'édifice pour le visiteur.



▲ Restauration de l'arcade et tour Joyeuse avec sa cheminée et sa porte du 19^e siècle. Archives Photographiques Namuroises, photo R. Pennart, fonds Nève



Les tours Joyeuse et César sont bien visibles dans le paysage namurois. Elles permettent de comprendre la transition militaire entre le Moyen Âge et les Temps Modernes puisqu'elles sont les témoins de l'adaptation des fortifications aux progrès de l'artillerie. Voilà pourquoi, il importait de les restaurer et d'offrir de nouveaux espaces d'accueil au jardin d'inspiration médiévale qu'elles abritent.

Arnaud GAVROY,
échevin en charge de la Citadelle,
président du Comité Animation Citadelle asbl

QUEL CHANTIER ! Septembre 2014 – Été 2015

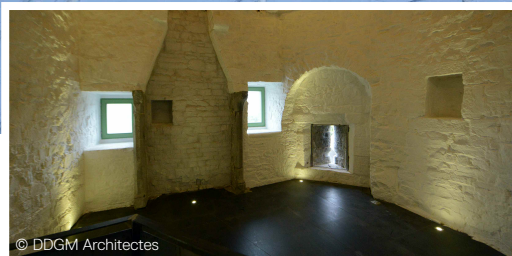
La restauration des tours Joyeuse et César respecte au maximum les techniques et matériaux de construction originaux. S'ils sont remplacés, ils sont de provenance locale comme les pierres calcaire, le grès et le mortier de chaux. Les maçonneries ont été nettoyées et soumises à un travail de déjointoiement/rejointoiement. Les éléments endommagés ont été remplacés et les défauts d'usure colmatés et reparablementés. Les toitures, charpentes et gouttières abimées par l'humidité ont été intégralement refaites et de nouvelles ardoises naturelles ont été posées. Sur les flancs des tours, en particulier sur la tour César, plusieurs meurtrières* bouchées

La restauration des tours Joyeuse et César est l'aboutissement d'un projet global, à savoir la création d'un jardin d'inspiration médiévale. Les tours ont été rénovées de manière minimaliste pour une utilisation polyvalente.

Rémi FOUARGE, agent technique en chef, service Citadelle

ont été rouvertes. Les murs intérieurs ont été couverts d'un badigeon protecteur à la chaux de couleur blanche. Le choix de cette teinte a été fait sur la base de traces anciennes observées sur les murs. La tour César était la moins endommagée et a fait l'objet de sondages archéologiques. Son sol, peu intéressant, a été recouvert de gravier. L'arcade aveugle du rez-de-chaussée a été sauvegardée et l'escalier de pierre restauré.

Le linteau endommagé de la porte a été remplacé et une nouvelle porte a été placée. Au niveau supérieur, une partie de cheminée intérieure a été préservée et son foyer légèrement assombri afin de rappeler que le guet dans la tour était permanent. Bien qu'elle soit plus récente que la tour, la belle charpente a été laissée apparente.



© DDGM Architectes

La tour Joyeuse a, quant à elle, conservé son sol d'origine. En l'absence d'un escalier original, un escalier contemporain a été installé.

Afin de répondre à leurs nouvelles fonctions, les deux tours sont pourvues de quelques équipements modernes (électricité, mobilier, sanitaires). La restauration a aussi concerné les murailles bordant les tours. Un système de drainage des eaux en provenance des terres vers le réseau d'égouttage a été installé. L'arcade percée lors de la création de la Route Merveilleuse a elle aussi été restaurée. À proximité, un arrachement du mur de courtine* a été préservé. Il rappelle qu'il n'y avait jadis aucun accès par ce côté et illustre les transformations du 20^e siècle.



▲ Rez-de-chaussée de la tour César © DDGM Architectes



▲ Arrachement du mur de courtine



QUELQUES DATES CLÉS

1475

Construction de la tour César

1489

Construction de la tour Joyeuse

Décembre 2008

Désignation de l'auteur de projet

Juillet 2012

Obtention du permis d'urbanisme

Décembre 2013

Désignation de l'entrepreneur

Septembre 2014

Début du chantier

Été 2015

Fin des travaux

DES NOMS DES CHIFFRES

Entrepreneur :

Entreprise Bajart SA

Auteur de projet :

Bureau d'architectes associés Dupont-de Sorghier-Gyömörey-Mahboub (DDGM)

Pouvoir subsidiant :

Service public de Wallonie - 95%

Budget :

445.000 €

* DÉFINITIONS

Courtine :

pan de muraille compris entre deux tours

Meurtrière :

baie ouverte pour le tir